

## DÉMARCHAGE À DOMICILE ET PARTIE DE CACHE CACHE

Un consommateur témoigne sur la page Facebook du **Réseau anti-arnaques** :

*« Un démarcheur est venu sonner à ma porte. Il s'est présenté comme employé d'EDF. Mais j'ai noté un comportement curieux : il posait sa planche porte-folio sur le haut de son blouson.*

*A un moment donné, il a dû quand même le bouger pour y inscrire quelques annotations et c'est là que j'ai vu apparaître le logo d'un autre fournisseur d'énergie ! »*

Effectivement, le démarchage pour le compte de fournisseurs d'énergie donne lieu à tous les dérapages possibles. La clef d'entrée la plus facile reste néanmoins l'allusion au fournisseur historique **EDF**.

Le démarchage à domicile effectué par les principaux fournisseurs d'énergie est souvent confié à des sous-traitants dont la rémunération est proportionnelle au nombre de contrats casés.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY** cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))